Informations de base

1995/2067(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Observatoire européen pour les PME. 3ème rapport annuel 1995 **Subject** 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Economique, monétaire et politique industrielle	MEZZAROMA Roberto (FE)	31/05/1995
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/09/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
08/11/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0526	Résumé
25/04/1996	Vote en commission		Résumé
25/04/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0139/1996	
24/05/1996	Fin de la procédure au Parlement		
10/06/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2067(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/4/06621

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0139/1996 JO C 166 10.06.1996, p. 0003	25/04/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0294/1996 JO C 166 10.06.1996, p. 0233-0238	24/05/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0526	08/11/1995	Résumé
Document de suivi	COM(2000)0376	22/06/2000	

Observatoire européen pour les PME. 3ème rapport annuel 1995

1995/2067(COS) - 08/11/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présenter les commentaires de la Commission sur le troisième rapport annuel de l'Observatoire européen pour la PME qui vise à donner aux institutions comme aux particuliers une information complète sur les performances des PME dans le marché interne et les facteurs qui les influencent. CONTENU ; la Commission se félicite de la parution de ce troisième rapport sur la situation des PME, notamment parce qu'il réaffirme la nécessité de promouvoir la consultation mutuelle et une coordination commune débouchant sur l'échange de meilleures pratiques entre les Etats membres afin de permettre à la dynamique et au potentiel d'innovation des PME de pleinement s'exprimer. Le rapport relève qu'il existe actuellement dans l'Europe des Quinze plus de 17 millions d'entreprises dont quelque 99,9% emploient moins de 500 salariés et quelque 93% sont des micro-entreprises. Les PME représenteraient plus de 70 millions d'emplois, soit 71% de l'emploi total dans le secteur privé européen non primaire. Le rapport montre que, même si l'environnement économique des PME a convergé au cours des six dernières années dans l'Europe des Douze, les PME ne profitent pas encore pleinement de la reprise économique actuelle. Comparé à la période 1988-1993, la création d'emplois par les PME est en stagnation. Par ailleurs, on observe de grandes différences en ce qui concerne les créations d'entreprises à travers l'Europe, avec un nombre relativement élevé de nouvelles entreprises en Allemagne et en Finlande et un nombre plutôt faible en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni. Apparemment, les différences observées dans l'environnement économique en ce qui concerne la prospérité de la population et les politiques fiscales visant les PME ont une influence majeure dans la création de nouvelles entreprises. Toute politique publique devrait viser à offrir un cadre cohérent et transparent dans lequel les opérateurs économiques peuvent rivaliser sur la base d'un traitement égal. Pour cela, il convient de renforcer les mesures d'aide individuelle à l'augmentation de productivité, d'encourager la concurrence et d'accroître la souplesse du marché. Le rapport contient un certain nombre de recommandations visant à renforcer les politiques de l'UE en faveur des PME, notamment dans les domaines suivants : - un cadre macroéconomique stable; - un environnement ouvert et concurrentiel; - un réseau d'infrastructures, de transports, de télécommunications et de technologies de l'information; - le renforcement de la compétitivité des entreprises, notamment par un meilleur système d'éducation (stimulation de l'esprit d'entreprise) et le renforcement de la RDT; - un environnement favorable aux entreprises : créer un meilleur environnement juridique, administratif, fiscal et social pour les entreprises (en particulier, réduction des contraintes imposées par les formalités administratives); - les mesures d'appui aux entreprises (information, formation et conseil aux entreprises).

Observatoire européen pour les PME. 3ème rapport annuel 1995

1995/2067(COS) - 24/05/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Roberto MEZZAROMA (UPE, I) sur le troisième rapport annuel sur l'Observatoire européen pour les PME, en y incluant les onze amendements qui avaient été déposés. Si le Parlement accueille favorablement le rapport de la Commission, il insiste sur plusieurs points précis, notamment liés à la nécessité d'une simplification administrative sans toutefois démanteler l'actuel système de protection sociale, à l'accès aux marchés publics, aux problèmes de financement (création d'un marché européen de capitaux), à l'accès aux programmes de recherche et à la société de l'information et aux problèmes de retards de paiement. Sur ce dernier point, le PE invite la Commission à présenter une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil.